



Extrait du registre des délibérations 2026

DELIBERATION Conseil Municipal

Département du Vaucluse
Commune de Jonquerettes

Séance du 09/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 19
Présents : 16
Nombre de suffrages : 19

Date de la convocation 03/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans la salle culturelle, sous la présidence de Dominique ANCEY, Maire

Etaient présents :

Dominique ANCEY, Pascale VERNHES, Daniel LECUYER, Laurent CARRE, Marc MUSCAT, Brigitte NEF, Gaëtan BELLANCA Daniel BELLEGARDE, Natacha BENALI, Anne BLANC Valérie DJOUADI, Isabelle FENOILLERE Magali HERNANDEZ Emilie LEBOUCHER Bernard MONTOYA Jean Marie POWWELS,

Procurat ion(s) :

Xavier ANGLÉS donne pouvoir à Pascale VERNHES, Silvère BENALI donne pouvoir à Marc MUSCAT, Mary-Jane ROUSSEL donne pouvoir à Dominique ANCEY

Délibération 31-2026

Objet Représentants à la Commission de suivi du site d'enfouissement

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Brigitte NEF

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le décret n° 2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi du site

En application de l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux nomination ou aux présentations et de voter à main levée

Le préfet peut créer des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) soumises à autorisation, une commission de suivi de site lorsque les nuisances, dangers et inconvénients présentés par ces installations le justifient

La commission de suivi du site réunit des représentants de l'Etat, des collectivités locales, des riverains, des exploitants et des salariés des ICPE

Elle a vocation à constituer un cadre d'échange, à suivre l'activité des ICPE concernés et à promouvoir l'information au public

Dans le cadre du suivi d'activité du centre multifilière exploité par la société SUEZ RV Méditerranée située à Entraigues sur la Sorgue, Madame le Maire invite le Conseil municipal à procéder à l'élection du représentant titulaire et de son suppléant

Après invitation de Madame le Maire, un candidat pour le poste de délégué titulaire Jean Marie POWWELS et un candidat pour le poste de suppléant : Mary-Jane ROUSSEL se présente

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** de voter à main levée
- **APPROUVE** la nomination au sein de la commission de suivi du site du centre multi-filières exploité SUEZ Méditerranée située à Entraigues sur la Sorgue
 - Délégué titulaire : Jean Marie POWWELS
 - Délégué suppléant : Mary-Jane ROUSSEL

UNANIMITE

Le Secrétaire de séance,
Brigitte NEF

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Dominique ANCEY



Le Maire

- certifie exécutoire la présente délibération
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, ou d'un recours gracieux devant la commune conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte

09/04/2026

MAIRIE DE JONQUERETTES
Numéro interne de l'acte : 31-2026